



## Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Bancaire Privée S.A.

Jeudi 23 avril 2009, à 11 h 30,  
dans les locaux de la Banque  
11, cours de Rive, à Genève

### Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

**1. Présentation du rapport de gestion avec le rapport annuel et les comptes annuels au 31 décembre 2008**

**2. Présentation du rapport de révision 2008**

**3. Décisions**

3.1 Rapport de gestion, rapport annuel et comptes au 31 décembre 2008

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport de gestion, le rapport annuel et les comptes au 31 décembre 2008.*

3.2 Affectation du résultat au bilan au 31 décembre 2008

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ne pas verser de dividendes.*

3.3 Décharge

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de lui donner pleine décharge pour sa gestion.*

**4. Election statutaire**

4.1 Membres du conseil d'administration

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection individuelle / le remplacement des membres du conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an.*

4.2 Organe de révision

*Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de reconduire pour une durée de fonction d'un an le mandat d'organe de révision de la fiduciaire Deloitte S.A., Genève.*

**5. Divers**

### Information

Les titulaires d'actions au porteur doivent solliciter une carte d'admission à l'assemblée générale ordinaire, d'ici au 14 avril 2009, à midi, à l'adresse suivante:

Société Bancaire Privée S.A. – Cours de Rive 11 – Case postale 3668 – 1211 Genève 3

La carte d'admission est remise sur présentation d'une attestation de blocage des actions concernées auprès d'un établissement assujéti à la Loi fédérale sur les Banques; cela est également valable pour les actions déposées à la SBP.

L'admission à l'assemblée générale ordinaire peut également intervenir sur présentation des actions physiques. Les représentants dépositaires (cf. art. 689d CO) sont priés d'annoncer le nombre, le genre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent, cela également d'ici au 14 avril 2009. Aucune carte d'accès ne sera remise le jour même de l'assemblée générale ordinaire.

Le rapport de gestion et le rapport de révision pour l'exercice 2008 seront à disposition des actionnaires, dès le 3 avril 2009, au siège de la Banque.

Le conseil d'administration